


PRÉSENTATION PROCÉDURE DE QUALIFICATION ASSC 2019

Jeremy De Luigi
Chef-expert ASSC
OrTra Neuchâtel santé-social
Puits-Godet 8A
2000 Neuchâtel
032 886 69 54
079 502 78 74
jeremy.deluigi@ne.ch

BUT DE MON INTERVENTION

- Vous donner toutes les infos nécessaires au bon déroulement des examens.
 - Dans un esprit de transparence, de neutralité et équité.
 - Répondre à vos questions.
- 

ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA PROCÉDURE DE QUALIFICATION

	<u>Descriptions</u>	<u>Responsabilités</u>
Le candidat	Personne passant l'examen	<p>3 semaines avant le TPI: Remplir et envoyer au chef-expert le plan de travail ,les grilles d'évaluations co-signés par le sup. du candidat.</p> <p>1 jour avant le TPI: Remplir son journal de travail.</p> <p>Pour le jour du TPI: Avoir préparé le dossier de présentation. Donner à l'expert son journal de travail.</p>
Le supérieur du candidat	<p>Personne de référence pour le candidat. Formateur (infirmier ou ASSC) Durant l'examen, collabore avec l'expert 1 pour évaluer l'examen pratique.</p>	<p>Responsable du/de: Viser chaque document qui part du candidat vers le chef-expert et envoyer ces documents. Formulaire de données administratives. Questionnaire des dates.</p>
L'expert 1	<p>Professionnel ayant suivi la formation d'expert. Collabore avec le supérieur du candidat pour la partie pratique et ensuite avec l'expert 2 pour l'entretien professionnel.</p>	Responsable de l'évaluation de l'examen.
L'expert 2	<p>Professionnel ayant suivi la formation d'expert. Collabore avec l'expert 1 pour l'entretien professionnel.</p>	<p>Arrive à 13h: Prend connaissance du déroulement de la matinée avec le rapport de l'expert 1. Prend le PV et évalue avec l'expert 1 la partie entretien professionnel.</p>
Le chef-expert	Organise les examens finaux, dirige l'équipe d'experts.	<p>Donne les instructions aux candidats. Responsable de contrôler les documents d'examens et de transmettre la note au service de la formation. Il faut le prévenir en cas de certificat last-minute.</p>

DOCUMENTS À DISPOSITION

Les documents que nous allons voir sont à votre disposition à cet endroit:

Site internet de l'OrTra Neuchâtel santé-social: www.ortra-neuchatel.ch

Onglet: docs! -> documents ASSC

CHRONOLOGIQUEMENT AVANT LA PROCÉDURE DE QUALIFICATION

- Questionnaire sur les dates à renvoyer au chef-expert.

- Va servir à fixer la date du TPI.






- Données administratives du candidat à renvoyer au SFPO.

- Sert à vérifier si toutes les données administratives sont correctes.
 - A retourner au SFPO que si modification.

PRÉPARATION DU TPI

3 semaines avant l'examen: Choisir 7 compétences que l'expert et le supérieur devront évaluer.

Le candidat et son supérieur envoient au chef-expert **AVEC SIGNATURES**.

- Le plan de travail (exemple)
- Les grilles d'évaluations avec les compétences qu'ils souhaitent évaluer. Il faut élire:
 - 2 compétences: Soins et assistance (3.2 à 3.9)

 - 2 compétences: Actes médico-techniques (4.1 à 4.8)

 - 2 compétences: Organisation de la vie quotidienne (7.1 à 10.2)

 - 1 compétence: Administration et logistique (11.1 à 12.3)

Les compétences 1.1 à 3.1 et 13.1 à 14.2 sont évaluées tout au long de l'examen.

LE JOUR DU TPI – 1^{ÈRE} PARTIE

Le candidat donnera à l'arrivée de l'expert:

- Le Journal de travail en 2 exemplaires.



- Le dossier de la présentation de la personne soignée en 2 exemplaires selon le guide de présentation de la personne soignée.


Déroulement de l'examen:

- L'expert 1 arrive à 7h15
- Le TPI commence à 7h30
- 3h30 d'examen «au lit du patient» + 15 minutes de pause
- 11h15 L'expert 1 et le supérieur se retrouvent pour faire l'évaluation de la matinée et l'attribution de la note.

2^{ÈME} PARTIE: EXAMEN ORAL

- **13h00:** Arrivée de l'expert 2,
L'expert 1 et l'expert 2 se retrouvent pour mettre en place les questions.
- **13h30:** 1^{ère} partie: 10 minutes de présentation de la personne soignée.
- **13h40:** 2^{ème} partie: 20 minutes d'entretien sur le déroulement de la matinée.
Porte sur 3 des 4 domaines de compétences.
Questions de réflexion et de transposition.
- **14h00:** Fin de l'examen. L'expert 1 et l'expert 2 se réunissent pour évaluer la 2^{ème} partie de l'examen.

EXAMEN ÉCRIT

- Lundi 3 juin 2019 de 13h30 à 17h00 à la patinoire de Neuchâtel
 - 3 sujets différents
 - 1h par sujet
 - 15 min de pause entre chaque sujet
- 

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Art. 16 OFPiASSC:

- La note du domaine de qualification TRAVAIL PRATIQUE est supérieure ou égale à 4
- La note globale est supérieure ou égale à 4.

RÉSULTATS ET RECOURS

Aucune information au sujet de l'examen ne sera transmise avant la remise du CFC.
(art. 320 CPS)

Résultats le 25 juin 2019 sur: www.ne.ch/examens.

Si échec: Téléphone du chef-expert le matin du 25 juin 2019 dès 8h00. Un entretien avec le chef-expert sera prévu.

Recours: Possible, dans les 30 jours dès la notification de l'échec.

QUESTIONS?

